

211C1070
FR0010425587-DIV55

27 juin 2011

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

OUTREMER TELECOM

(Euronext Paris)

L'Autorité des marchés financiers a été informée des caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société OMT Invest¹ envisage de déposer sur les titres de la société OUTREMER TELECOM².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres OUTREMER TELECOM sont applicables.

¹ Société par actions simplifiée constituée et contrôlée par AXA Private Equity.

² Cf. notamment communiqué diffusé le 27 juin 2011.